



Comment voter ?

POUR LE CONSEIL NATIONAL

1^{ère} possibilité :

Prendre une liste UDC (n°13, 14, 15 ou 16) et la glisser dans l'enveloppe "Conseil national".

2^{ème} possibilité :

Prendre la liste principale UDC n°13 et doubler un nom ou ajouter un nom des autres listes UDC (n°14, 15 ou 16).

3^{ème} possibilité :

Prendre la liste vierge, y inscrire le n° de liste 13 et y ajouter les numéros et noms des candidats UDC souhaités. Vous avez la possibilité de doubler un ou plusieurs candidats.

Attention :

- Utilisez uniquement un bulletin électoral officiel.
- Ecrivez à la main et de manière bien lisible.
- Seules les candidatures figurant sur les bulletins électoraux préimprimés sont valables.
- Ecrivez toujours le nom et le prénom des candidats en toutes lettres ainsi que le numéro correspondant. L'utilisation de guillemets, de l'expression "idem" et autres ne sont pas autorisées.
- Un même nom ne peut figurer plus de deux fois sur le bulletin électoral
- Le nombre de noms figurant sur le bulletin électoral ne peut être supérieur à 8.

POUR LE CONSEIL DES ETATS

1^{ère} possibilité :

Prendre le bulletin UDC et le glisser dans l'enveloppe "Conseil des Etats".

2^{ème} possibilité :

Prendre le bulletin vierge et ajouter le nom d'un candidat UDC (Cyrille FAUCHERE ou Michael KREUZER).

3^{ème} possibilité :

Sur un autre bulletin, tracer un candidat et ajouter le nom d'un candidat UDC (Cyrille FAUCHERE ou Michael KREUZER).

Attention :

- Utilisez uniquement un bulletin électoral officiel.
- Ecrivez à la main et de manière bien lisible.
- Seules les candidatures figurant sur les bulletins électoraux préimprimés sont valables.
- Ecrivez toujours le nom et le prénom des candidats en toutes lettres.
- Un même nom ne peut figurer qu'une seule fois sur le bulletin électoral
- Le nombre de noms figurant sur le bulletin électoral ne peut être supérieur à 2.

Canton du Valais - Kanton Wallis
Election du Conseil National 2019
Wahl des Nationalrates 2019

Liste No
Liste Nr. **UDC DU VALAIS ROMAND**

13

No /Nr.	Nom et prénom / Name und Vorname
13.1	ADDOR Jean-Luc Conseiller national, avocat, Savièse
13.2	BARRAS-DUSSEX Gabrielle Juriste, Sion
13.3	DELALOYE Mathias Député, négociant encaveur, Ardon
13.4	MOOS Donald Ancien conseiller municipal, expert-comptable diplômé, Ayent
13.5	RION Yvan Conseiller municipal, député, expert bancaire, Crans-Montana
13.6	VIEUX Mikaël Conseiller municipal, député, spécialiste en finances, Muraz
13.7	ZACHARIAS Ronald Ancien conseiller municipal, ancien député, avocat, Verbier

Listes apparentées / Listenverbindungen:
Listes sous-apparentées / Unterlistenverbindungen:

CANTON DU VALAIS - KANTON WALLIS
ELECTION AU CONSEIL DES ETATS 2019
STÄNDERATSWAHLEN 2019

UDC - SVP

Cyrille FAUCHERE

Conseiller communal, député, constituant,
collaborateur scientifique UNIFR, Bramois

Michael KREUZER

Gemeinderat, Verfassungsrat,
Sozialarbeiter FH, Visp



1. Ouvrir l'enveloppe et sortir les documents.



2. Détacher la liste UDC du bloc des bulletins de vote.



3. Glisser le bulletin de vote avec la liste UDC dans la petite enveloppe "Conseil national"



4. Remplir la liste du Conseil des Etats.



5. Glisser également la liste du Conseil des Etats dans la petite enveloppe "Conseil des Etats"



6. Signer la carte de vote.



7. Glisser les petites enveloppes et la carte de vote dans la grande enveloppe.



8. Apporter l'enveloppe à la poste ou à la commune.

Avez-vous des questions concernant les élections ? Hotline gratuite : 0800 0 1291 0

A partir du 13 septembre et jusqu'au 20 octobre vous pouvez vous informer gratuitement sur les élections 2019 pour le Conseil national et le Conseil des Etats.

Comment voter pour que ma voix serve au mieux les intérêts de la Suisse ?

Nous sommes à votre disposition tous les jours de 09h00 à 18h00 et également le week-end. Vos questions par courriel : elections@udc.ch